Le temps de se réparer et de prendre soin : interview avec deux travailleuses du refuge

Par Juliette Léonard



Dans cette analyse, nous interviewons deux travailleuses du refuge du CVFE. Elles nous racontent l'importance du soin et de l'intervention féministe dans leur travail quotidien. Elles soulignent les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes hébergées ainsi que les travailleuses, mais également la force et les perspectives qui émergent des liens tissés entre les femmes.

Alors que les politiques antisociales et conservatrices gagnent du terrain, nous nous sommes demandées comment continuer de prendre soin et de se réparer quand ces pratiques semblent mises à mal. Pour répondre à cette question, nous avons interviewé deux travailleuses du refuge du CVFE. Elles nous racontent l'importance de l'intervention féministe dans leur travail quotidien ainsi que les différentes difficultés auxquelles sont confrontées les femmes hébergées et les travailleuses. Si elles dénoncent un cadre sociétal peu soutenant, elles mettent également en lumière la force et les perspectives qui émergent des liens tissés entre les femmes.

Alexandra (A) est responsable du département Accueil et Hébergement du CVFE.

Doriane (D) est intervenante psycho-sociale au sein du département Accueil et Hébergement du CVFE.

VC : Violences conjugales.

VIF : Violences intrafamiliales.

Quelques mots pour présenter le refuge ?

D : Le refuge est un endroit où on accueille des femmes et enfants victimes de VC. C'est un lieu pour s'extraire des violences physiques, en sachant que les autres violences peuvent continuer : psychologiques, verbales, économiques… à distance. Au refuge, on s'engage à ne plus user de la violence et on essaie d'amener les femmes à comprendre ce qui leur est arrivé via des outils, des balises et apprendre à reconnaître les signaux d'alerte, certains schémas… Tout en insistant sur le fait que c'est l'auteur qui est responsable des violences et pas la personne qui les subit. Les conséquences des VC c'est que tu n'existes plus, tu n'as plus de valeur, t'es cassée aussi bien psychologiquement que physiquement. **Au refuge on va redonner une place aux femmes, de l'importance, de la force et revaloriser les ressources qui ont été cassées**. C'est un processus qui se fait avec elles et qui demande du temps. Au début, quand tu vis tout le temps de la violence, t'es en mode survie, déconnectée de ton corps, t'es en mode "t'encaisses t'encaisses" et quand tu sors de ce climat-là, tout ressort : tu ressens ton corps, tes émotions et t'es submergée. Il te faut le temps de la sécurisation, te dire "ok ici je ne vis plus de la violence et donc j'ai de nouveau accès à tout ça". L'équipe va aider à nommer, verbaliser, mettre des mots sur ce qu'elles ont vécu et puis après essayer de se reconstruire, de croire un petit peu en soi. On est dans le soin et dans l'intervention féministe : on se met dans une posture d'égale à égale avec les femmes hébergées qu'on considère comme expertes de leur vie. On fait un travail d'empouvoirement, de renforcement. On les accompagne et les soutient, à leur rythme, qui dépend de chaque personne et de chaque vécu.

A : **Le refuge c'est un espace temps où on passe du "je" au "nous" et même parfois au grand "Nous"**. C'est un lieu de vie où toutes les émotions cohabitent et traversent tant les femmes et les enfants qui y vivent que les professionnelles. Dans nos maisons, il y a des peurs, des pleurs, de la colère, mais aussi des rires et des fêtes !

Alexandra parle de ce passage du "je" au "nous", pouvez-vous m'en dire plus ?

D : Le refuge est un outil qui fait passer du "je" au "nous" parce que c'est une vie en collectivité. Les femmes vont y rencontrer l'autre, elles vont se parler, on va travailler ensemble sur les mécanismes des VC, leurs impacts… Elles sont invitées à parler d'elles et à écouter le récit des autres. Ainsi, elles s'identifient aux autres femmes, se retrouvent comme paires, ont des récits communs, même si leurs

histoires sont différentes. **Elles se disent "Ah mais je ne suis pas la seule à avoir vécu ça" et elles peuvent déculpabiliser**. On fait beaucoup de liens entre leur situation et le système patriarcal : on parle de ce qui favorise et légitime les violences. Et donc à travers le récit de vie, à travers leur expérience, leur histoire, le fait de se raconter, elles peuvent s'identifier, se reconnaître et de là émergent aussi des solidarités. Par exemple, les plus anciennes expliquent aux nouvelles les règles de la maison, leur disent comment ça se passe, les rassurent… Que ce soit des personnes concernées qui parlent à d'autres personnes concernées, ça a un impact fort. Entre elles, elles ont envie de s'identifier, de créer des liens de solidarité, garder les enfants l'une de l'autre, se donner des conseils… elles se valorisent aussi en pouvant être utiles pour les autres.

Est-ce que vous pouvez me dire quelques mots sur les dames hébergées, leur parcours ?

D : Pour la plupart, elles avaient déjà vécu des VIF dans leur histoire de vie. Sinon, même si les violences ont lieu dans tous les milieux, toutes les origines, toutes les femmes ne se retrouvent pas au refuge. Beaucoup de femmes hébergées ont un parcours migratoire. On a aussi des femmes belges depuis plusieurs générations, mais souvent issues de milieux très précaires. Parce que **si on a d'autres possibilités, on ne va pas dans un refuge, c'est vraiment quand on a nulle part où aller**. Et c'est pour ça qu'il y a beaucoup de femmes migrantes : elles deviennent victimes de VC parce que les conjoints utilisent la migration pour isoler, contrôler. Quand tu ne connais pas le pays, que tu n'y a pas de repères, c'est beaucoup plus facile d'agir de la violence et des dominations. Si elles veulent partir, elles n'ont aucun endroit où aller. Dans un contexte de VC, la question migratoire est intrinsèque. Des fois je leur pose la question "si c'était arrivé chez vous, dans votre pays, vous seriez dans un refuge ?", leurs réponses sont claires, c'est "non je serais chez une tante, dans la famille, avec les amis…".

Cette question migratoire est une grosse question, d'autant plus qu'on est un des seuls centres qui accueille des femmes sans-papiers. On n'est pas subsidiées pour ces femmes et on les héberge sur fond propre, donc c'est compliqué. On jongle toujours avec la limite. A différents niveaux on est là pour les femmes, mais si on n'a pas d'argent… Donc là il y a un combat politique à mener.

A : Le parcours migratoire, le manque ou l'absence de ressources personnelles qu'elles soient matérielles ou humaines augmente les vulnérabilités. Lorsqu'une femme ne sait pas où elle va dormir avec ses enfants, comment elle va les nourir et les soigner si elle quitte l'homme violent avec qui elle vit, le choix du départ est encore plus difficile à faire. **Pour nous, héberger des femmes au titre de séjour précaire, alors que peu de services leur ouvrent leurs portes, c'est un acte militant.**

Précisons quand même que toutes les femmes hébergées ne sont pas dans une situation précaire ou ne l'étaient pas avant de vivre des violences. Elles ne sont pas toutes, non plus, dans un parcours migratoire. Nous hébergeons en permanence des femmes qui travaillent, qui suivent une formation qualifiante... Beaucoup de femmes en parcours migratoire ont beaucoup perdu en arrivant en Belgique. Ce sont des femmes qui ont beaucoup de ressources, même si elles ne les perçoivent plus lorsqu'elles arrivent au refuge. Le point commun de toutes les femmes hébergées est qu'elles vivent de la violence, qu'elles ont besoin d'être reconnues comme victimes et ont besoin de sécurité.

A quelles difficultés communes sont-elles confrontées ?

D : De manière générale, les difficultés juridiques, qu'elles soient dans un parcours migratoire ou non. Pour qu'il y ait reconnaissance des violences, la justice se base sur de la matérialité, donc s'il n'y a pas de preuves (attestations médicales, plaintes à la police, attestation d'un CPVS[1], *etc*), il n'y a pas de matérialité et les violences pourraient ne pas être reconnues. Mais on sait à quel point c'est difficile pour une femme victime de VC de porter plainte. Déjà, ça peut activer la violence chez le conjoint. De plus, toutes ne sont pas prêtes à partir de chez elles, il y en a qui ne savent pas où aller. Et donc elles ne vont pas porter plainte. Et pour celles qui sont dans un parcours migratoire, si elles n'ont pas de papiers, elles ne vont pas aller à la police, elles auraient peur d'être expulsées. Et le mari joue là-dessus en menaçant avec des propos comme "ici tu n'as rien, tu n'as pas de droit, la justice est de mon côté, moi je connais le pays…". Avec les nouvelles politiques migratoires ça ne va pas aller en s'arrangeant.

En Belgique, lorsque le permis de séjour a été obtenu par regroupement familial, la cohabitation doit être effective durant cinq ans pour obtenir le droit permanent de résider dans le pays. Quitter le conjoint revient donc à devoir quitter le pays. La Convention d'Istanbul prévoit que l'Etat belge protège les victimes de VC sans discrimination, mais il faut reconnaissance des violences. Nous en revenons aux mêmes problèmes de matérialité des preuves et non recours et bien souvent ces femmes ne peuvent faire valoir leur statut de victime. Leur statut dans le pays dépend donc de leur conjoint, ce qui confère à celui-ci un énorme pouvoir. On parle de double violence, de double victimisation, car en plus des violences conjugales s'ajoutent celles liées au non accueil des personnes étrangères.

Donc cette reconnaissance du statut de victime est difficile. **On sait qu'on va mener un combat juridique, mais qu'il risque de ne pas aboutir. Tu l'as de nous la reconnaissance, d'autres femmes, peut-être de ta famille si ça se passe bien, mais de l'État belge tu ne l'auras peut-être pas.** C'est difficile d'accompagner dans un parcours juridique où elles resubissent de la violence… Il n'y a pas une formation suffisante des acteurs judiciaires aux VC et ça repose sur le bon vouloir et la sensibilisation de chacun. C'est le lotto. Tout va dépendre du juge que t'as, du policier que tu vas avoir, de l'avocat que tu vas avoir… C'est un peu la honte quand même…

Et c'est contraire à l'Etat de droit…

D : Oui et revivre des violences dans un lieu qui est censé te protéger ça ne devrait pas arriver. Après on reproche aux femmes "il n'y a pas de VC, il n'y a rien" puisque le juge se base sur des plaintes, des attestations de coups… Mais c'est le serpent qui se mord la queue : si les professionnels ne sont pas formés, les gens ne vont pas y aller et s'ils n'y vont pas, la violence n'est pas reconnue…

L'autre jour, avec les collègues, on parlait des médecins conseils dans le cas d'un arrêt de travail lié aux VC, c'est un peu la même logique. Il y a un manque de formation sur les impacts et traumatismes des VC. Mais, en plus du manque de formation, il y a le manque de temps et de moyens. Parce que si on n'a pas le temps de t'écouter, si on accueille les personnes à la chaîne, si

1 Centre de prise en charge des violences sexuelles

les moyens ne sont pas mis en place pour garantir la sécurité des femmes, responsabiliser les auteurs… La formation ne suffit pas.

A : Cette dimension juridique est en effet un point important pour beaucoup de femmes, que ce soit pour faire valoir des droits, pour être protégée ou pour rétablir un sentiment de justice et de réparation. Au-delà de ça, **la violence impacte toutes les sphères de la vie : la santé mentale, physique et donc aussi le travail, la parentalité, la relation à son entourage…** L'impact des violences sur la santé et le coût de la violence sont encore sous estimés et ne sont pas souvent pris en compte par la justice. La perte d'un emploi ou l'incapacité à s'inscrire dans le monde du travail, les consultations de spécialistes de la santé physique et/ou mentale… C'est souvent un autre prix à payer par la victime de violences !

D : Oui c'est ça, on voit que quand on a vécu des VC et VIF ça a des répercussions et ça te freine dans plein de domaines de ta vie. Et **pour sortir de ça il faut passer par le soin : tu ne peux pas avoir accès à d'autres choses si tu n'as pas eu la possibilité de te soigner**. Si on n'offre pas ça, on risque juste que ces femmes vivent encore de l'exclusion et de la précarisation alors qu'elles sont déjà là pour ça. Il faut utiliser, au niveau sociétal, les grilles de lecture qui prennent en compte ce que c'est d'être une victime impactée par des VC. Et laisser le temps de se reconstruire. Mais là, on va vers une société où on ne les voit plus comme des victimes, mais comme de la chair à travail, où elles doivent correspondre aux normes de rentabilité.

Comment se passe la sortie du refuge ? D'autant plus, comme tu viens de le dire, avec des personnes qui ont besoin de temps pour se reconstruire et qui se retrouve confrontées à une société assez hostile qui ne laisse pas la possibilité de prendre ce temps ?

A : Vivre en collectivité, cohabiter avec d'autres femmes et leurs enfants peut être vécu comme une difficulté pour certaines. Pour d'autres, le départ sera vécu comme une étape difficile, une nouvelle rupture, un moment qui réactive les peurs et les insécurités. C'est donc une étape qu'il faut préparer. Un accompagnement post-hébergement est possible pour les femmes qui le souhaitent. Un ancrage dans un réseau soutenant est important pour que la femme se sente en sécurité et prenne son autonomie en étant capable de trouver l'aide dont elle a besoin pour vivre bien seule ou avec ses enfants dans son nouvel environnement. Le CVFE propose aussi des formations, des ateliers d'éducation permanente et une crèche.

L'accès au logement peut être une difficulté. C'est plus particulièrement le cas des familles nombreuses et des femmes ou familles en séjour précaire. Les loyers des logements privés ne sont pas abordables et les logements sociaux ne sont pas accessibles dans ces situations...

D : **Nous on va dire "voilà notre niveau de pouvoir, ce qu'on peut faire avec toi". On essaie de voir jusqu'où on peut aller et on accompagne là-dedans.** Ça va être difficile, il va se passer plein de choses d'un point de vue psychologique, elles vont être tenues par l'insécurité matérielle, ou par des questions de papiers pour celles qui n'en ont pas. On va mener des combats pour débloquer la situation. La très grande majorité des femmes que nous hébergeons obtiennent finalement des droits sur le territoire belge, mais cela prend du temps. Et puis certaines situations ne se débloquent pas : on est confrontées à la dureté du marché de l'emploi, du logement, à la montagne administrative que tout ça demande… Et on essaie de faire avec : "voilà t'as eu tel refus, il te reste ça et ça comme solution". Et c'est souvent entre le pire et le moins pire, on se sent impuissantes, on a fait ce qu'on a pu, mais si la Belgique refuse

certaines aides… Pour les femmes sans papier, ça peut être “est-ce que tu veux négocier un retour au pays ou est ce que tu veux vivre illégalement ici ?”

La plupart connaissent déjà l’hostilité et les injustices qu’elles ont vécues à différents niveaux. En étant au refuge elles ont déjà expérimenté l’extérieur, le CPAS, les difficultés… Elles savent déjà, elles ont connaissance du système qui les entoure et que ce n’est pas un système fait de soin. Mais elles savent aussi qu’avec nous elles peuvent trouver un peu de douceur. Pareil dans tout ce qui est associatif : c’est des lieux de soin. Et même si on veut les restreindre, il existe encore ces bulles qui sont essentielles.

Tu parles de l’associatif qu’on voudrait restreindre. A quelles difficultés êtes-vous confrontées dans votre travail au refuge ?

D : Premièrement, le manque de places. On doit dire non à plein de femmes, il y a beaucoup de demandes et on n’est que quatre lieux à héberger exclusivement les victimes de VC en francophonie. Beaucoup de femmes se retrouvent hébergées dans des centres généralistes et l’accompagnement n’y est pas adapté : les personnes hébergées sont là pour d’autres raisons, les travailleurs ne sont pas formés aux VC, ne proposent pas d’outils sur les VC, il n’y a pas l’aspect psycho-social, de soin, le regard féministe…

En fait, pour bien faire notre métier, il nous faut de l’argent, de l’engagement, des moyens… Là, on ne sait pas combien on est, on a des contrats précaires parce que c’est des remplacements de remplacements, parce qu’il n’y a pas assez d’argent pour offrir un contrat pérenne. On ne nous donne pas les moyens pour être assez, pour faire un travail en profondeur. **Nos métiers de soin sont dévalorisés et invisibilisés dans une société capitaliste qui ne les privilégie pas. Et on nous pousse vers des logiques de rentabilité : le système marchand s’incruste aussi dans le social. Il faut aller vite, malgré le manque de moyens et le fait qu’on soit souvent en sous-effectif**. Et la charge administrative est de pire en pire, il faut faire plein de papiers… J’ai des collègues qui sont référentes administration, des assistantes sociales, elles ont l’impression de ne faire que ça… Il y a tellement de demandes urgentes, de démarches à faire, ça leur prend tellement de temps qu’elles ont moins de temps de faire du psycho-social, de prendre le temps avec les femmes. Le caractère “on travaille avec des victimes qui ont besoin de soin” passe à la trappe et on sent qu’on nous demande surtout qu’elles soient vite sur le marché du travail avec une formation, les cours de français et prêtes à l’emploi. On sent la pression de l’ONEM, du CPAS, *etc.* pour qu’elles soient vite actives professionnellement.

Mais nous on n’est pas mandatées pour ça, **nous notre travail c’est de mettre en sécurité**. On est un service d’aide aux victimes. C’est comme ça que ça devrait être pensé et c’est pour ça qu’on devrait être financé. Ce n'est pas aux victimes d’encore plus culpabiliser et se dire “Ah, vite, il faut que je travaille”. Il faut un endroit de soin où on a le temps et l’argent pour soigner et puis, après, dans un second temps, il y aurait le temps de penser aux projets d’avenir. **La plupart des femmes hébergées ont envie de faire partie du système, d’avoir un logement, de travailler, d’avoir des revenus… comme tout le monde. Mais quand tu as vécu plein de violences… Parfois on compare les victimes de VC à des résistantes de guerre : la violence et les polytraumatismes ont des impacts sur toi**. Ce n’est pas “Ah c’est fini, hop, je vais travailler comme si de rien n’était”. Il s’est passé des choses, tu es impactée physiquement, psychologiquement, ça demande du temps de soigner tout ça. Et ça, il n’y a pas de reconnaissance… Certaines gardent leur travail, ça peut être un moyen de ne pas s’écrouler, de ne pas s’effondrer. Mais

toutes n'ont pas la possibilité ni le choix et beaucoup le perdent.

A : Aujourd'hui, l'avenir est incertain pour le monde associatif et pour notre secteur. Nous recevons les décisions sur les budgets de l'année au compte goutte. Il est difficile pour les professionnelles de maintenir une énergie et un engagement optimal dans le travail lorsqu'en tant qu'employeur on ne peut pas garantir la pérennisation des contrats ni même être au fait du cadre emploi qui sera le nôtre pour les 2 ou 3 années à venir. C'est une époque particulièrement insécurisante. **Une équipe en insécurité qui doit sécuriser des femmes et des enfants c'est un grand paradoxe dont le monde politique ne semble pas prendre conscience**.

Nous faisons un travail difficile, beau et porteur de sens, mais impactant pour les professionnelles. Un refuge ne ferme jamais et ne peut jamais fermer. L'équipe travaille 24H/24 et 7 jours sur 7. La charge psychosociale est particulièrement élevée. On sait que n'être que dans l'écoute de vécus violents altère aussi la santé des travailleuses et peut amener au traumatisme vicariant[2] ou traumatisme par procuration. Cela impact la vie professionnelle, mais aussi la vie privée. Cette époque ne nous permet pas de prendre soin des équipes de terrain comme nous le voudrions et de répondre à des besoins qui sont réels. On pensait avoir été entendues, qu'un budget allait être dégagé pour l'accompagnement des victimes de VC et VIF en maisons d'accueil, mais nous avons appris au changement de législature que cette avancée était remise en question.

On voit que le cadre politique dans lequel s'inscrit votre travail est extrêmement important…

D : Oui, là on a un gouvernement qui ne priorise pas le bien être des personnes, on va toujours devoir faire avec des petits budgets, on ne va pas pouvoir faire des appels à projet pour augmenter nos moyens et on voit qu'il n'y aura pas de nouveaux acquis, au contraire, on va devoir se battre pour garder le peu qu'on a. Les femmes précarisées vont l'être davantage, elles vont être encore plus sous pression avec ces coupes budgétaires. Alors qu'elles sont déjà polytraumatisées, multi-éprouvées comme ils disent au Canada. Ça va être un peu marche ou crève, on s'en fout de ton état psychologique, tu dois aller sur le marché de l'emploi, ramener de l'argent… Mais ces femmes dans un an ou deux elles vont péter les plombs, psychologiquement, ça ne va pas tenir.

Ces nouvelles politiques sont très anxiogènes, on sent les femmes hébergées sous pression. Et ce n'est pas sécurisant, ce n'est pas idéal pour se projeter, aussi bien pour nous dans nos conditions de travail que pour les femmes hébergées. **On a peur, autant pour l'avenir de nos métiers, que pour l'avenir des femmes hébergées**.

A : **Le risque actuel est qu'on individualise les problématiques de nos publics et qu'on oublie la part de responsabilité de la société dans l'émergence de celles-ci**. Cela change le regard sur les responsabilités des uns et des autres et sur l'approche dans la recherche de solution et donc sur les politiques mises en œuvre.

Les violences impactent les femmes et leurs enfants. Elles impactent leur vie, leur insertion socio-professionnelle. Les mesures qui sont préconisées actuellement pour remettre les personnes sur le marché du travail auront des conséquences pour les femmes qui vivent ou qui ont vécu des violences et qui sont en état de stress post-traumatique. La perte des allocations de chômage, les flexi jobs,

[2]

l'acceptation de travail à faible rémunération… précariseront davantage les femmes qui vivent seules avec leurs enfants. C'est un climat qui n'est pas apaisant et qui ne prend pas soin des femmes.

Oui et je fais souvent le lien entre le fait que tout ce qui précarise l'emploi, fragilise la situation financière des femmes, limite l'accès aux services publics, à la santé, au chômage… Ça limite les systèmes de solidarité étatique et te pousse à compter sur les solidarités familiales, le couple… En fait, ces politiques favorisent la dépendance et les schémas familiaux conservateurs.

D : Oui et quand il y a de la violence ce n'est pas des systèmes de solidarité familiale : on est dans des rapports de domination, dans des liens de pouvoir où les personnes sont exploitées et dépendantes économiquement car elles ne peuvent pas avoir leur autonomie autre part. Il n'y a pas de question de libre choix dans ces situations. Et là c'est un terreau fertile à ces violences et rapports de domination… C'est pour ça qu'il faut une garantie de revenu et des services publics accessibles à tout le monde. Si les femmes n'ont pas d'autres ressources, elles vont rester dans les violences.

A: Oui, et en précarisant le monde associatif et les services d'aide aux personnes, on précarise d'autres réseaux de solidarité. On l'a vu durant la pandémie, l'accès à ces réseaux est indispensable pour les femmes victimes de VC. Ils permettent de maintenir un lien en dehors du foyer familial, de se sécuriser, de demander de l'aide…

Et en plus ça s'accompagne d'un gouvernement qui ne va sûrement pas lutter contre certaines visions stéréotypées des femmes, du couple, de la famille…

D : **Oui, alors qu'il y a déjà un manque d'éducation et de sensibilisation à l'égalité des genres. Et on voit avec la montée des discours d'extrême droite où il y a cette vision très conservatrice de la famille avec l'homme comme chef qui a tous les droits : ces discours ont un impact très concret sur les femmes qu'on héberge.** Beaucoup entendent des discours masculinistes qui les biaisent sur la responsabilité de l'auteur et elles finissent par penser, par exemple, qu'il fait ça parce qu'il se sent "attaqué dans sa masculinité". Ces visions légitiment la violence des auteurs sur elles.

Dans la même idée, on a aussi un problème avec l'idée du "pervers narcissique" : le terme est utilisé à toutes les sauces et on a l'impression que tous les auteurs sont des pervers narcissiques. Alors que non. La perversion narcissique est une pathologie qui empêche le cerveau de faire preuve d'empathie. C'est assez rare et la majorité des auteurs ne sont pas comme ça. On a surtout des auteurs qui sont des "enfants sains du patriarcat". Cette vision du pervers narcissique enlève le caractère sociétal et systémique des violences faites aux femmes. Ces visions individualisantes nous desservent et ne facilitent pas notre travail…

Oui, il nous faut de la formation et de la sensibilisation sur des sujets comme l'éducation sentimentale et affective, le couple, les violences… Pour lutter contre les violences, Il nous faut plus de politiques en amont, sur du long terme, des politiques de prévention sérieuses. Et au-delà de tout ce qui est prévention, éducation… Il nous faut aussi de meilleures conditions matérielles. On a besoin de plus qu'une lutte contre les stéréotypes, il faut que les femmes soient réellement dans une position égale aux hommes : égalité salariale, partage du travail de soin via congé paternité obligatoire, accès aux mêmes métiers…

A : Oui, il nous faut tout ça et également nous devons résister ensemble aux pressions externes et ne pas renoncer à nos engagements et à nos ambitions. **Il nous faut croire en un collectif acteur de**

transformation sociétal, avoir conscience du rôle qui est le nôtre en travaillant au CVFE et de ce que nous allons semer chez chaque femme ou chaque enfant que nous rencontrerons. Penser chaque action, chaque accompagnement comme un acte politique. Pousser les portes dès qu'on peut les entrouvrir pour porter un discours militant qui reconnaît les mécanismes de la violence, leurs impacts, le besoin de justice et de justesse pour les victimes et de responsabilisation des auteurs.

Pour finir, une dernière question, qu'est-ce qui vous motive et vous encourage à poursuivre votre travail ?

A: Etre responsable du département spécialisé en violences conjugales au CVFE est pour moi l'opportunité de participer à une transformation sociétale. Chaque accompagnement réalisé avec une femme ou un enfant victime, est, à mes yeux, un enjeu politique. Chacune de leurs situations s'inscrit dans un système plus large et dans des sous-systèmes qu'il y a lieu de comprendre pour les faire évoluer. Chaque porte que l'on ouvre dans le réseau, chaque professionnel que l'on sensibilise est un pas de plus vers une société plus égalitaire et plus juste. Chaque opportunité de faire remonter la parole des femmes, des enfants, leurs vécus, leurs besoins mais aussi leurs ressources est pour moi un enjeu qui donne du sens à mon travail. Chaque possibilité de défendre l'intérêt de notre secteur, de nos missions, de nos spécialisations, l'engagement de nos équipes et de notre association dans ses luttes féministes, de sensibiliser les politiques et les pouvoirs subsidiants me donne l'impression de pouvoir agir. **Travailler au CVFE me permet de faire vivre et de vivre mes idéaux en tant que professionnelle et en tant que femme. Et chaque rencontre avec les femmes et les enfants, avec tout ce qu'ils sont, leur force, leur ressource, leur humour… me donne envie de continuer.**

D : Moi aussi je suis portée par mes idéaux féministes. Mon travail les concrétise. **Je vois qu'en incarnant une posture féministe dans un lieu, il y a un impact bénéfique sur les femmes et les enfants hebergés, je vois leur evolution, je vois qu'elles récupérent de la valeur, de l'estime d'elles, qu'elles croient en elles, qu'elles s'autorisent à se dire "mais je n'ai pas choisi ça, je ne suis pas responsable de ça, c'est lui qui l'est. J'ai droit à du soin, on va prendre le temps de soigner ça"**. On leur donne des outils, donc quand elles sortent de là, elles ont une grille de lecture pour leur prochaine relation et si elles ont des enfants elles peuvent les éduquer avec ces grilles-là. Parfois, on me dit "comment tu fais avec ce métier ?". C'est sûr, on a du trash, car leur vécu est trash, mais, en même temps, on est dans la badasserie. On est souvent impressionnées, toutes elles évoluent, un petit peu ou énormément, ça dépend de chacune, mais toutes sont super fortes et elles renvoient leur force. Elles sont super badass et quand elles croient à nouveau en elles, quand elles prennent conscience de leurs ressources, qu'elles déploient leurs ailes, c'est trop beau. C'est des moments intimes, c'est précieux quand tu crées un lien de confiance avec une femme. Ça te ramène à la personne que tu es dans une société donnée et te rappelle qu'en fait on est ensemble. Qu'on forme un "nous" et qu'on est ensemble dans un même combat pour l'égalité et contre les violences, qu'elles le nomment ou pas, qu'elles se disent féministes ou pas.

Comme nous l'ont expliqué Alexandra et Doriane, le travail de soin réalisé auprès des femmes hébergées au refuge est essentiel et nécessite des moyens stables, à la hauteur de l'enjeu. La lutte contre les violences faites aux femmes se joue à différents niveaux incluant le soin, mais également un cadre sociétal égalitaire et dans lequel les questions liées aux relations amoureuses et familiales saines sont centrales. Le CVFE restera mobilisé tant que ces conditions ne sont pas remplies et d'autant plus quand elles sont remises en question.

Pour aller plus loin

Roger Herla, "La position du chercheur engagé en Education permanente.", Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), décembre 2015. URL : https://www.cvfe.be/publications/analyses/216-la-position-du-chercheur-engage-en-education-permanente

Roger Herla, *Le travail social à l'ère néolibérale : éternel rebelle ou réaliste résigné? L'exemple de l'intervention féministe en violences conjugales,* Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), septembre 2022. URL : https://www.cvfe.be/publications/etudes/426-le-travail-social-a-l-ere-neoliberale-eternel-rebelle-ou-realiste-resigne-l-exemple-de-l-intervention-feministe-en-violences-conjugales

Roger Herla*, Travailler avec le groupe dans une association féministe : voyager entre le* Je *et le* Nous toutes *,* Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), juillet 2024. URL : https://www.cvfe.be/publications/analyses/517-travailler-avec-le-groupe-dans-une-association-feministe-voyager-entre-le-je-et-le-nous-toutes?highlight=WyJyZWZ1Z2UiXQ==

Herman, E. (2012). Paradoxes du travail social au sein des associations de lutte contre les violences conjugales. Informations sociales, 169(1), 116-124. https://doi.org/10.3917/inso.169.0116

Herman, E. (2011). Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales. Pensée plurielle, 26(1), 81-92. https://doi.org/10.3917/pp.026.0081

Jean-Louis Simoens, Nathan Pottier et Anne Delepine, "Violence conjugale et souffrance au travail : comment renforcer les politiques de lutte contre la violence entre partenaires par des politiques de bien-être au travail ?", Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl), décembre 2015. URL : https://www.cvfe.be/publications/analyses/222-violence-conjugale-et-souffrance-au-travail-comment-renforcer-les-politiques-de-lutte-contre-la-violence-entre-partenaires-par-des-politiques-de-bien-etre-au-travail

Le temps de se réparer et de prendre soin

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11 – 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Juliette Léonard – julietteleonard@cvfe.be

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.